



CABINET
Service communication

Marseille, mercredi 27 août 2014

Élections sénatoriales dans les Bouches-du-Rhône : la préfecture communique

Le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 a fixé au dimanche 28 septembre 2014 la date des élections sénatoriales.

Les déclarations de candidature devront être déposées selon les modalités suivantes :

Jours et heures de dépôt :

- ◆ du lundi 8 septembre 2014 au jeudi 11 septembre 2014 de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures
- ◆ le vendredi 12 septembre 2014 de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 18 heures, heure de clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature

Lieu de dépôt des déclarations de candidature :

Préfecture des Bouches-du-Rhône
Direction de l'Administration Générale
Bureau des Elections et des Affaires générales
Boulevard Paul Peytral (*R-de-Ch - Entrée Rue Edmond Rostand*)
Marseille 6^{ième}

Précision :

Des mémentos à l'attention des candidats et des mandataires de listes sont à leur disposition sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ([voir via ce lien](#)) et sont disponibles également au Bureau des Elections de la Préfecture.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le Bureau des élections à la Préfecture aux numéros suivants:

04 84 35 43 70 ou 04 84 35 43 75